

SWING PAINTS LIMITED
2100 ST PATRICK STREET
MONTREAL, QC H3K 1B2
(514) 932-2157

PRODUIT: REVÊTEMENT ÉPOXY

CODE: 1555A

1. IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT CIRCA 1850 NU-LUSTRE 55 PARTIE A

CODE DE PRODUIT 155525, 155550, 155501, 155504

UTILISATION RECOMMANDÉE FINI

FOURNISSEUR SWING PAINTS LIMITED
2100 ST PATRICK STREET
MONTREAL, QC H3K 1B2
CANADA
514-932-2157

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE 514-932-2157 8:00 - 17:00 EST

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la substance ou du mélange

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 2
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 2

Pictogrammes de danger



Mot indicateur: Attention

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée
Peut provoquer une allergie cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme

Conseils de prudence

Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Se laver à fond la peau après avoir manipulé
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer la peau à l'eau
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Entreposage

Ranger à température ambiante

Élimination

L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux

Autres informations

Aucune remarque additionnelle

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NOM CHIMIQUE	CAS #	WT %
2,2-Bis(glycidylphenoxy)Propane Resin	25085-99-8	85-100
Alkyl (C12-C14) Glycidyl Ether	68609-97-2	0-15

4. PREMIERS SOINS**Description des premiers soins****Conseils généraux**

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Une consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Consulter un médecin après toute exposition importante.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire et boire une petite quantité d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Consulter un médecin si les effets indésirables sur la santé persistent ou sont graves.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

En cas de contact du corps avec le matériau en fusion, refroidir immédiatement à l'eau courante; n'essayez pas de retirer le matériau de la peau. Il peut être dangereux pour la personne qui fournit de l'aide de procéder à une réanimation bouche à bouche.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés:

Aucune remarque additionnelle

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**Note aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Agents extincteurs appropriés**

Poudre chimique d'extinction. Dioxyde de carbone (CO2). Mousse antialcool.

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut propager le feu.

Dangers spécifiques du produit

En cas d'incendie, isoler rapidement les lieux en éloignant toutes les personnes des environs immédiats de l'incident. La fumée peut contenir le matériau d'origine en plus de produits de combustion de compositions variées pouvant être toxiques et / ou irritantes.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Phénoliques. Fumée.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un respirateur adapté quand la ventilation est inappropriée.

Précautions pour le protection de l'environnement

Éviter que le produit pénètre dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes de matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Éloigner les conteneurs de la zone de déversement. Empêcher de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les espaces confinés. Pour le matériau en fusion, laisser le produit refroidir et se solidifier. Passer l'aspirateur ou balayer le matériau et le placer dans un conteneur à déchets désigné et étiqueté. Le matériau absorbant contaminé peut présenter le même risque que le produit déversé. Éliminer le produit conformément aux réglementations locales / nationales.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir le chapitre 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application. Suivez les mesures d'hygiène standards lors de la manipulation des produits chimiques.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder dans le contenant original. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver conformément à la réglementation locale.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle**

Limites d'exposition

NOM CHIMIQUE	Limites d'exposition de l'ACGIH
2,2-Bis(glycidylphényl)Propane Resin 25085-99-8	
Alkyl (C12-C14) Glycidyl Ether 68609-97-2	

Consulter les autorités locales pour les limites d'exposition recommandées.

Contrôles techniques appropriés**Mesures d'ingénierie**

L'utilisation d'une ventilation adéquate devrait suffire pour limiter l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques. Si l'utilisation de ce produit génère de la poussière, des émanations, des gaz, des vapeurs ou une suspension dans l'atmosphère de gouttelettes microscopiques, utilisez une enceinte d'isolement, un système de ventilation par aspiration à la source ou toute autre mesure d'ingénierie convenable pour limiter l'exposition des travailleurs aux limites obligatoires de dose. Les mesures d'ingénierie doivent contrôler les concentrations de gaz, de vapeurs et de poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosivité.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des lunettes protectrices conformes aux normes et règles approuvées doivent être portées.

Protection des mains

Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des gants résistants aux produits chimiques conformes aux normes et règles approuvées doivent être portés en tout temps lorsqu'on manipule les produits chimiques.

Protection de la peau et du corps

Choisir un protecteur corporel selon son type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.

Protection respiratoire

Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d'air approuvée par NIOSH, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. La classe de filtre de l'appareil respiratoire doit convenir à la concentration maximale prévue du contaminant (gaz/vapeur/aérosols/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit. Si cette concentration est dépassée, utiliser un appareil autonome de protection respiratoire.

Considérations générales sur l'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. N'enlever la protection respiratoire et la protection de la peau/des yeux que lorsque les vapeurs ont été évacuées de la zone. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les zones à manger. Se laver à fond après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
État physique	Clair à jaune
Couleur	Legère
Odeur	Aucune renseignement disponible
Seuil olfactif	N'est pas applicable
pH	Aucune donnée disponible
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	>180°C / 355°F, Méthode: vase clos
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible
Densité relative	1.1
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité/Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Peut générer une chaleur considérable lorsqu'il est mélangé à la partie B en grande quantité (> 1 litre) ou dans des récipients isolés.

Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas.

Conditions à éviter

Éviter la chaleur excessive. Éviter le contact involontaire avec les amines.

Matières incompatibles

Matières oxydantes, acides forts, bases fortes.

Produits de décomposition dangereux

Aucune remarque additionnelle.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucun renseignement disponible.

Informations sur les effets toxicologiques

Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

NOM CHIMIQUE	LD50 VOIE ORALE	LD50 VOIE CUTANÉE	LC50 INHALATION
2,2-Bis(glycidylphényl)Propane Resin 25085-99-8	>5,000 mg/kg (Rabbit)	>20,000 mg/kg (Rabbit)	Non disponible
Alkyl (C12-C14) Glycidyl Ether 68609-97-2	Non disponible	Non disponible	0.2 mg/L (Rat), 4h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Peut provoquer une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Peur provoque une irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients.

Cancérogénicité

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients.

NOM CHIMIQUE	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
2,2-Bis(glycidylphényl)Propane Resin 25085-99-8	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Alkyl (C12-C14) Glycidyl Ether 68609-97-2	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique

Aucun renseignement disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition répétées

Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration

Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ecotoxicity

NOM CHIMIQUE	Toxicité algale aiguë (EC50)	Toxicité aiguë de poisson (LC50)	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité crustacés (EC50)
2,2-Bis(glycidylphényl)Propane Resin 25085-99-8	11 mg/L, 72h static (Scenedesmus capricornutum)	2 mg/L, 96h semi (Oncorhynchus mykiss)	Non disponible	1.8 mg/L, 48h static (Daphnia magna)
Alkyl (C12-C14) Glycidyl Ether 68609-97-2	500 mg/L, 72h static (Pseudokirchneriella subcapitata)	>5,000 mg/L, 96h semi (Oncorhynchus mykiss)	Non disponible	Non disponible

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément à la réglementation locale.

Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements municipaux, étatiques, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG (Canada):

Numéro ONU UN 3066
Appellation d'expédition PEINTURE
Classe 8
Groupe d'emballage III
Polluant marin Oui

DOT (U.S.)

Numéro ONU UN 3066
Appellation d'expédition PEINTURE
Classe 8
Groupe d'emballage III

Polluant marin

Oui

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada**

Toutes les substances contenues dans ce produit sont inscrites sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou ne sont pas obligatoirement inscrites sur la liste.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

PRÉPARÉ PAR..... Affaires réglementaires
DATE DE PRÉPARATION 1 juin, 2018

Les peintures Swing renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects. Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FDS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Les peinture Swing ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de les peintures Swing. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.

©2018 Swing Paints Ltd. Tous droits réservés.
Fin de la fiche signalétique

SWING PAINTS LIMITED
2100 ST PATRICK STREET
MONTREAL, QC H3K 1B2
(514) 932-2157

PRODUIT: REVÊTEMENT ÉPOXY

CODE: 1555B

1. IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT CIRCA 1850 NU-LUSTRE 55 PARTIE B

CODE DE PRODUIT 155525, 155550, 155501, 155504

UTILISATION RECOMMANDÉE FINI

FOURNISSEUR SWING PAINTS LIMITED
2100 ST PATRICK STREET
MONTREAL, QC H3K 1B2
CANADA
514-932-2157

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE 514-932-2157 8:00 - 17:00 EST

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la substance ou du mélange

Corrosif pour les métaux	Catégorie 1
Toxicité aiguë - orale	Catégorie 3
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 2
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 2

Pictogrammes de danger



Mot indicateur: Danger

Mentions de danger

Peut être corrosif pour les métaux
Provoque une sévère irritation des yeux
Provoque des brûlures de la peau
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
Toxique en cas d'ingestion
Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme

Conseils de prudence

Prévention

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Éviter le rejet dans l'environnement
Se laver à fond la peau après avoir manipulé
Maintenir dans le récipient original

Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins sur l'étiquette)
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir
EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher

Entreposage

Garder sous clef
 Tenir au frais
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Élimination

L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux

Autres informations

Aucune remarque additionnelle

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NOM CHIMIQUE	CAS #	WT %
Trimethylolpropane tris[poly(propylene glycol), amine terminated] ether	39423-51-3	25-75
Para-Nonylphenol	84852-15-3	25-75
Proprietary		<20

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins**Conseils généraux**

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Une consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Consulter un médecin après toute exposition importante.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés:

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**Note aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Poudre chimique d'extinction. Dioxyde de carbone (CO2). Mousse antialcool.

Dangers spécifiques du produit

Aucun connu.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Fumée.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnelle. Enlever toute source d'allumage. Refusez l'accès aux personnes non protégées. Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones en contrebas.

Précautions pour le protection de l'environnement

Éviter que le produit pénètre dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes de matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Suivez les mesures d'hygiène standards lors de la manipulation des produits chimiques.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder dans le contenant original. Conserver dans un endroit bien ventilé. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver conformément à la réglementation locale.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

NOM CHIMIQUE	Limites d'exposition de l'ACGIH.
Triméthylolpropane tris[poly(propylène glycol), amine terminated] ether 39423-51-3	
Para-Nonylphenol 84852-15-3	
Proprietary	

Consulter les autorités locales pour les limites d'exposition recommandées.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

L'utilisation d'une ventilation adéquate devrait suffire pour limiter l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques. Si l'utilisation de ce produit génère de la poussière, des émanations, des gaz, des vapeurs ou une suspension dans l'atmosphère de gouttelettes microscopiques, utilisez une enceinte d'isolement, un système de ventilation par aspiration à la source ou toute autre mesure d'ingénierie convenable pour limiter l'exposition des travailleurs aux limites obligatoires de dose. Les mesures d'ingénierie doivent contrôler les concentrations de gaz, de vapeurs et de poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosivité.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des lunettes protectrices conformes aux normes et règles approuvées doivent être portées.

Protection des mains

Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des gants résistants aux produits chimiques conformes aux normes et règles approuvées doivent être portés en tout temps lorsqu'on manipule les produits chimiques.

Protection de la peau et du corps

Porter un protecteur corporel selon son type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.

Protection respiratoire

Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d'air approuvée par NIOSH, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. La classe de filtre de l'appareil respiratoire doit convenir à la concentration maximale prévue du contaminant (gaz/vapeur/aérosols/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit. Si cette concentration est dépassée, utiliser un appareil autonome de protection respiratoire.

Considérations générales sur l'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. N'enlever la protection respiratoire et la protection de la peau/des yeux que lorsque les vapeurs ont été évacuées de la zone. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les zones à manger. Se laver à fond après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
État physique	Liquide
Couleur	Clair à jaune
Odeur	Type amine
Seuil olfactif	Aucune renseignement disponible
pH	N'est pas applicable
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	>95°C / 203°F, Méthode: vase clos
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible
Densité relative	1.0
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité/Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune remarque additionnelle.

Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas.

Conditions à éviter

Aucune remarque additionnelle.

Matières incompatibles

Acides, agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone, oxydes de nitrogen.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Peut être nocif en cas d'ingestion.

Informations sur les effets toxicologiques

Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

NOM CHIMIQUE	LD50 VOIE ORALE	LD50 VOIE CUTANÉE	LC50 INHALATION
Triméthylolpropane tris[poly(propylene glycol), amine terminated] ether 39423-51-3	50-200 mg/kg (Rat)	>2000 mg/kg (Rabbit)	Non disponible
Para-Nonylphenol	1410 mg/kg (Rat)	Non disponible	Non disponible

84852-15-3			
Proprietary	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Une exposition prolongée peut provoquer une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Une exposition prolongée peut provoquer une irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients.

Cancérogénicité

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients.

NOM CHIMIQUE	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Triméthylolpropane tris[poly(propylène glycol), amine terminated] ether 39423-51-3	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Para-Nonylphenol 84852-15-3	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Proprietary	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Toxicité pour la reproduction

Para-Nonylphenol est un toxique suspecté pour la reproduction humaine.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique

Aucun renseignement disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition répétées

Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration

Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ecotoxicity

NOM CHIMIQUE	Toxicité algale aiguë (EC50)	Toxicité aiguë de poisson (LC50)	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité crustacés (EC50)
Triméthylolpropane tris[poly(propylène glycol), amine terminated] ether 39423-51-3	Non disponible	Non disponible	130.0 mg/L, 0.5h (Activated sludge)	13.0 mg/L, 48h (Daphnia magna)
Para-Nonylphenol 84852-15-3	0.056 mg/L, 72h (Pseudokirchneriella Subcapitata)	0.14 - 0.23 mg/L, 96h (Oncorhynchus mykiss) 0.14 mg/L, 96h (Pimephales promelas)	Non disponible	Non disponible
Proprietary	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément à la réglementation locale.

Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements municipaux, étatiques, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**TDG (Canada):**

Numéro ONU UN 3066
Appellation d'expédition PEINTURE
Classe 8
Groupe d'emballage III
Polluant marin Oui

DOT (U.S.)

Numéro ONU UN 3066
Appellation d'expédition PEINTURE
Classe 8
Groupe d'emballage III
Polluant marin Oui

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada**

Toutes les substances contenues dans ce produit sont inscrites sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou ne sont pas obligatoirement inscrites sur la liste.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

PRÉPARÉ PAR..... Affaires réglementaires
DATE DE PRÉPARATION 1 juin, 2018

Les peintures Swing renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects. Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FDS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Les peinture Swing ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de les peintures Swing. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.

©2018 Swing Paints Ltd. Tous droits réservés.

Fin de la fiche signalétique